



La société juive au temps de Jésus

Adaptation libre d'un texte de Jean Grou, bibliste :

http://www.ouvrirlesecritures.org/nouveau/medias_01/texte_06.html

À l'époque de Jésus, la population juive n'est pas seulement présente en Palestine ; elle est également très importante, influente et diversifiée dans la « diaspora ». On estime à plusieurs centaines de milliers les juifs qui vivaient à Alexandrie. En Palestine, trois provinces, sous contrôle romain, se partagent quelque 500 000 habitants (les estimations sont approximatives).

I Les trois provinces

1. La Galilée

Dans l'ensemble, la population galiléenne est *juive* et pratiquante. Elle participe au culte à Jérusalem. Cette région est relativement fertile : le commerce international s'y développe. Grâce à ses multiples voies d'accès, elle s'ouvre aux influences extérieures, à la faveur de contacts fréquents avec l'étranger.

2. La Samarie

Au centre du territoire palestinien s'étend la Samarie. La population de cette province se prétend *héritière légitime d'Israël*. En *rupture* avec le judaïsme officiel, les Samaritains ont érigé leur propre temple sur le mont Garizim (*cf. Jn 4,20*). Ils ne reconnaissent que le Pentateuque (les 5 premiers livres de la Bible hébraïque : Genèse, Exode, Lévitique, Nombres, Deutéronome) comme écritures saintes.

Les Samaritains sont d'ascendances diverses en raison de la chute du Royaume du Nord en 722 avant notre ère. L'arrivée de colons étrangers suivit une déportation massive de la population. De ce fait, les Juifs suspectent les Samaritains d'infidélité à la Torah, d'où les relations tendues entre ces deux populations (*Lc 9,52; Jn 4,9*).

3. La Judée

La Judée constitue le centre *religieux et politique* du judaïsme en raison de la présence de Jérusalem et du temple. Ici, une population relativement homogène de juifs pratiquants subit l'emprise de Rome, de son armée et de ses administrateurs. Cette province occupe le sud de la Palestine.

II Les autorités : trois provinces et deux gouverneurs

Chacune des provinces est sous la responsabilité d'un gouverneur qui représente l'Empereur romain. À l'époque de Jésus, Hérode Antipas est tétrarque de Galilée (il règne sur ¼ du territoire) et Ponce Pilate, procurateur de Samarie et de Judée.

Jérusalem vit sous un double gouvernement. Pilate est procureur romain. Le Sanhédrin, ou grand conseil, a juridiction sur les affaires de la communauté juive. Le Sanhédrin, composé de 71 membres (anciens, grands prêtres, scribes, pharisiens), détient un certain pouvoir politique. Il *vote des lois et sa propre police en assure le respect. Son pouvoir religieux pèse lourd*. Le Sanhédrin fixe *la doctrine et les pratiques religieuses juives*.

III Les langues

Quatre langues principales coexistent à cette époque en Palestine. Chacune appartient à un domaine de la vie publique :

- l'araméen : langue commune de la population juive;
- le grec : langue des milieux culturels et des affaires;
- le latin : langue de l'administration romaine;
- l'hébreu : langue de la liturgie.

IV Le clergé

Les prêtres

Les prêtres sont d'abord des officiers du culte au service de la liturgie sacrificielle du temple. Ils ne sont ni chefs de communauté ni responsables spirituels à la manière des prêtres ou des pasteurs chrétiens. Cependant, certains jouissent de l'estime de la population et exercent une réelle influence au sein de la société. Le sacerdoce israélite est héréditaire. Quelques grandes familles de prêtres monopolisent les plus hauts postes dans la hiérarchie du temple.

L'aristocratie sacerdotale :

Le grand prêtre

Les grands prêtres appartiennent à l'une des quatre grandes familles sadducéennes (descendantes du prêtre Sadoq) et donc, à l'aristocratie de Jérusalem. Chef du peuple, responsable de la loi et du temple, le grand prêtre préside le Sanhédrin. Au temple, il est le seul autorisé à entrer dans le Saint des Saints (pièce la plus sacrée). Nommé et destitué par les rois juifs et les gouverneurs romains, il cherche à plaire au pouvoir romain. Le grand prêtre encaisse une part des revenus du temple, ce qui lui assure une richesse considérable.

Les chefs des prêtres

Membres de l'aristocratie sadducéenne, ce sont des fonctionnaires du temple. Parmi eux, on compte :

- le commandant du temple, responsable du culte et de la police;
- les 24 chefs des équipes de prêtres;
- les sept surveillants du temple chargés de l'entretien;
- les trois trésoriers.

Les prêtres « ordinaires »

Au nombre d'environ 7000, ils offrent *les sacrifices* au temple et assurent l'entretien du parvis des prêtres. Divisés en 24 classes ou équipes, ils travaillent une semaine à la fois. On tire au sort leurs fonctions (*Lc 1,9*). Tous sont en poste durant les pèlerinages.

Affectés au temple une semaine sur 24, plus les jours de pèlerinage, les prêtres assurent environ cinq semaines de service par année. Ce sont des « travailleurs saisonniers ». Le reste du temps, ils peuvent faire office de conseillers au tribunal et exercer divers métiers (charpentiers, tailleurs de pierre, bouchers, etc.). Les plus

instruits peuvent devenir *scribes*. Plusieurs sont aussi *pharisiens*. Les prêtres partagent la condition modeste du peuple.

Les lévites

Sorte de *bas-clergé* ayant peu de pouvoir. Le nombre de lévites s'élève environ à 10 000. Ils se répartissent, tout comme les prêtres, en 24 classes (équipes), en service cinq semaines par année. Ils exercent au temple des fonctions considérées comme subalternes : musique, entretien, sécurité. Leurs revenus sont très modestes. Ils ne reçoivent aucune part des sacrifices.

V Les groupes sociaux

Les anciens

Issus de l'aristocratie *laïque*, ce sont des notables, riches commerçants ou fermiers, chefs de village. Associés au temple, cœur des activités commerciales de la Judée, ils tiennent à leur pouvoir et voient à entretenir des relations harmonieuses avec Rome.

La classe moyenne

Commerçants et artisans s'adonnent à une intense activité économique autour du temple. Ils sont boulangers, tailleurs, parfumeurs. Plusieurs exercent des métiers liés aux pèlerinages : vente de bibelots, hôtellerie, restauration, transport et alimentation.

Le peuple

De petits propriétaires terriens vivent en autarcie ou s'adonnent au troc. Certains exercent des métiers jugés honteux : les tanneurs sentent mauvais, les tisserands sont menteurs, les bergers volent les bêtes des autres. Parmi le peuple, on compte aussi les ouvriers et les journaliers qui offrent leurs services aux exploitants agricoles ou aux artisans.

Les marginaux

Les sans-emploi subviennent à leurs besoins du mieux qu'ils peuvent. Parmi eux se retrouvent les *lépreux*, tenus à l'écart de la communauté. Certains de ces miséreux deviennent *mendiants* ou *voleurs*. Les *esclaves* appartiennent aussi à cette catégorie.

Les scribes

Très instruits, ce sont les *spécialistes de la Loi*, *interprètes officiels des Écritures*. La plupart sont laïques, certains font partie du Sanhédrin. Importants et respectés en raison de leur compétence, ils jouent le rôle de *guides spirituels* pour le peuple.

VI Les groupes politico-religieux

Les Pharisiens

Le terme « pharisien » signifie « *séparé* » et désigne au départ un groupe qui a pris ses distances par rapport aux rois asmonéens, jugés infidèles. Le titre prendra une connotation spirituelle et exprimera le désir de *vivre séparé du péché*. Très respectueux de la loi, les pharisiens adoptent souvent des pratiques religieuses contraignantes, mais qui reflètent une foi sincère et une fidélité authentique. Jésus ne leur est pas systématiquement opposé. Il dénonce l'hypocrisie de certains et leur reproche d'accabler la population qui admire leur ferveur.

A l'époque de Jésus, la tradition pharisienne n'est pas monocolore. Diverses manières de comprendre et d'interpréter la Loi se côtoient et s'affrontent : la tradition stricte et rigoureuse du rabbin Shammaï et l'autre, plus « libérale », du rabbin Hillel. Toutes

deux seront significatives pour l'interprétation ultérieure de la Loi juive.

Quant à l'attitude de Jésus face à la Loi, elle se situe dans le sillage de l'École de Hillel [accent sur la *règle d'or* (« *ne fais pas aux autres ce que tu ne veux pas qu'on te fasse* »), sur *l'amour du prochain*, sur la *tolérance et la compassion* envers autrui, sur la *bienveillance et la miséricorde* de Yhwh]. Jésus ne rejette pas la Torah. Il rappelle son intention et sa finalité : demeurer au service de l'humain, en raison de la bienveillance divine.

Les Sadducéens

La doctrine des Sadducéens nous est mal connue. Membres de *l'aristocratie* sacerdotale, ils acceptent uniquement le Pentateuque comme Écritures saintes, rejetant les autres écrits et la tradition orale. Ils ne croient pas en la *résurrection des morts*. Les Sadducéens collaborent avec Rome pour maintenir leur pouvoir. Ce sont des opposants au mouvement de Jésus. On perd leur trace après la destruction du temple en 70 ap. J.-C.

Les Esséniens

Ignorée du Nouveau Testament, cette communauté monastique installée au bord de la mer Morte a laissé les célèbres manuscrits de Qumrân, découverts en 1947. Son chef est appelé « Maître de Justice ». Les Esséniens vivent à l'écart de la population juive qu'ils jugent trop tiède du point de vue religieux. Ils se consacrent à préparer la venue du Règne de Dieu par un comportement fidèle à la Torah.

Les mouvements baptistes

De 150 av. J.-C. à 300 ap. J.-C., divers mouvements baptistes proposent des rites de purification et de conversion comme alternative au culte du temple. Jean le Baptiste dirige un de ces groupes qui lui survivra quelque temps. (Ac 19, 1-7).

Les païens « judaïsants »

Il s'agit de non-juifs sympathisants du judaïsme. Ils se répartissent en deux types :

- les *prosélytes* acceptent toute la loi juive, avec ses prescriptions et ses pratiques, y compris la circoncision (Ac 2,11);
- les « *craignant-Dieu* » adhèrent à la foi juive sans en observer toutes les règles (Ac 10,22).

Les Hérodiens

Mentionnés en *Matthieu 22,16*, *Marc 3,6* et *12,13*. ils forment un groupe difficile à cerner. Sont-ils :

- des fonctionnaires au compte des princes descendants d'Hérode le Grand ?
- des membres ou des partisans de la famille hérodiennne ?

Les Zélotes

Ce mouvement rassemble des *radicaux violents* prêts à tuer les auteurs de gestes qui, à leurs yeux, portent atteinte à la sainteté de Dieu, de son temple et de sa Loi. Les Zélotes n'hésitent pas à éliminer quiconque (juif ou non-juif) collabore avec l'autorité romaine.

Vous avez des questions ? Vous pouvez poursuivre la discussion en contactant :

Jean-François Habermacher : jf.habermacher@bluewin.ch et

Catherine Guyaz : caguyaz@bluewin.ch

Penthalaz, le 7 février 2024/jfh